



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE
Committee of Ministers
Comité des Ministres

Internet : <http://www.coe.int/cm>

Rapport annuel pour l'année 20192020 – 20201 Parc national du Mercantour

Résolution CM/ResDip(2008)1

concernant le règlement révisé du Diplôme européen des espaces protégés

(adoptée par le Comité des Ministres le 20 février 2008,

Annexe 5 : Plan type pour les rapports annuels

~~Les rapports annuels doivent faire apparaître les modifications par rapport à l'année précédente, dans des termes dynamiques de gestion et de fonctionnement et ne doivent pas se limiter à présenter des données de base. Tout nouveau texte ou carte introduisant une modification dans l'état de la zone devra être joint au rapport annuel.~~

Etat : France

Nom de la zone : Parc national du Mercantour

Année et nombre d'années depuis l'octroi ou le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés : [2020/2021](#), ~~240~~ ans (octroi en 1993 puis renouvellements en 1998, 2003 ~~et~~, 2008, [2018](#))

Autorité centrale concernée :

Nom : Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie
Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
Direction de l'eau et de la biodiversité - Sous-direction des espaces naturels

Adresse: Arche de la Défense - F-92055 La Défense Cedex - FRANCE

Tél : +33 1 40 81 29 94

Fax :

e-mail : deb@developpement-durable.gouv.fr

www :

Autorité responsable de la gestion de la zone diplômée :

Nom : Etablissement public du Parc National du Mercantour
~~Monsieur Christophe Viret, directeur~~[Madame Aline Comeau, Directrice](#)

Adresse : 23, rue d'Italie - BP 1316 – F- 06006 NICE Cedex 1 - FRANCE

Tel : +33 4.93.16.78.88

Fax :

e-mail : aline.comeauchristophe.viret@mercantour-parcnational.fr

www : www.mercantour.eu-parcnational.fr

1. **Conditions** : Lister ici toutes les conditions dont l'octroi ou le renouvellement du Diplôme européen a été assorti. Expliquer soit comment les conditions ont été totalement mises en œuvre, soit les progrès dans leur mise en œuvre. Veuillez également indiquer toute difficulté, non encore résolue, que vous avez pu rencontrer.

N/A

2. Recommandations : Lister ici toutes les recommandations dont l'octroi ou le renouvellement du Diplôme européen a été assorti. Expliquer soit comment les recommandations ont été totalement mises en œuvre, soit les progrès dans leur mise en œuvre. Veuillez également indiquer toute difficulté, non encore résolue, que vous avez pu rencontrer.

1. continuer d'œuvrer à la mobilisation et à l'inclusion complète des dernières communes qui n'ont pas encore adopté la charte du parc : [Le travail se poursuit avec les Communes non-adhérentes pour établir une relation de confiance et d'attrait](#), ~~nous travaillons avec les communes non adhérentes au travers d'actions sur leur territoire, afin d'instaurer de la confiance et de l'envie~~[La nouvelle maison du parc de Saint-Etienne-de-Tinée, maison du Parc valléenne pour la Tinée mais située sur une commune non adhérente, a été inaugurée en 2021 avec un discours engagé pour travailler avec le Parc de Madame le Maire de la Commune. Il faut rappeler la participation financière de la Commune à la rénovation de cette maison.](#) ~~u~~Par ailleurs, le programme des animations du parc se déploie chaque année sur les communes adhérentes, de même que sur les communes non adhérentes, bien que dans une moindre mesure. [Le journal du parc y est diffusé en toutes boîtes, afin de faire connaître les actions du Parc et de susciter ~~intérêt et envie~~ un sentiment d'appartenance aux valeurs du Parc national.](#)

2. consentir tous les efforts possibles et rechercher des possibilités de financement afin que la gestion du parc et les activités et projets de recherche scientifique, de surveillance, d'éducation et de sensibilisation du public, ainsi que les partenariats avec les communes, qui sont autant d'aspects importants, puissent être réalisés d'une manière harmonieuse : [De nombreux projets cofinancés sont mis en œuvre : en mobilisant largement les financements INTERREG ALCOTRA : PITER ALPIMED, ~~CelimaTT, PITEM~~ BIODIVALP, IBEX, Plan de relance, POIA espèces artico-alpines, PITER ~~Terres Mont Viso~~ MONVISO. Ces démarches sont par ailleurs conduites en partenariat avec l'Ente di Gestione Aree Protette et permettent à un large panel d'actions de trouver des financements \(actions de connaissance de la biodiversité, de gestion des milieux et espèces menacés, d'accompagnement au déploiement d'un tourisme durable sur le territoire du PNM et de sensibilisations et valorisation du territoire\). En complément d'autres financements externes sont mobilisés, notamment, \[Plan national loup 2018-2022, LIFE WOLFAlps, \\[marque Esprit Parc \\\(financements Région\\\), etc.,\\]\\(#\\) agence de l'eau. Pour la suite, le Parc poursuit de la recherche de financement pour pouvoir poursuivre les projets engagés. Une vaste campagne de mécénat a aussi été lancée en 2021 à destination des particuliers et entreprises avec des résultats très encourageants.\]\(#\) ~~mentale pour soutenir les projets écotouristiques., discussions avec les collectivités régionale et départe'une plateforme de dons envisagée pour 2021 : POIA espèces artico-alpines, recherche de mécénat, mise en place d~~](#)

3. maintenir un suivi régulier des grands carnivores et d'autres espèces clés, notamment en coopération avec les régions et pays voisins : ~~assuré dans le cadre du~~ [Le projet WOLFAlps a été poursuivi et ses actions consolidées. L'objectif est d'améliorer la coexistence entre les activités humaines et le loup. Ce programme comprend des partenaires italiens, slovènes et autrichiens. Le Parc continue à être membre du ~~et~~ du réseau loup et met en œuvre ~~du~~ le Plan national loup avec la mise en place d'un programme de suivi du déplacement des meutes par pièges photographiques.](#)

4. rechercher la meilleure solution possible dans le cas spécifique de la route du col de la Bonette (« piste de la Moutière » ou « route de la Bonette », baptisée « Requalification Bonette ») pour que cette voie (et le secteur de la zone centrale du parc qu'elle traverse) reste une expérience, notamment pour les automobilistes, en réduisant toutefois le plus possible les retombées négatives sur la nature et en sensibilisant les automobilistes aux objectifs du parc national : en cours dans ~~une excellente dynamique~~ [le cadre d'un dynamique partenariale avec la Métropole Nice Côte d'Azur et l'ensemble des parties prenantes de cette route. Le dynamique doit être poursuivie pour basculer de la phase pré-étude à des phases plus opérationnelles de mise en œuvre sur le terrain d'un dispositif de mise en interprétation et de gestion partagée de la route \(retard lié au COVID et aux élections\).](#)

5. poursuivre la coopération et les travaux transfrontaliers avec le parc naturel des Alpes-Maritimes ainsi que l'examen de la possibilité de créer un parc international Alpi Marittime-Mercantour, en concertation avec les autorités de la France et de l'Italie ; continuer d'œuvrer à une intégration croissante : [Le travail partenarial se poursuit dans le cadre des différents projets cités au point 2. Par ailleurs les deux dernières années ont permis aux deux parcs de déployer leur outil commun \(GECT Parc européen / Parc europeo Alpi Marittime Mercantour\) eu lui faisant porter directement des financements européens au bénéfice de l'ensemble du territoire transfrontalier.](#) [Par ailleurs, la possibilité d'aller plus loin dans l'intégration est en cours de réflexion notamment grâce à la possibilité de voir l'Ente di gestione Aree Protette se transformer à court terme en Parc national.](#)

3. Gestion du site : Lister ici toute modification dans la gestion du site détenant le Diplôme européen, en ce qui concerne les environnements terrestre et aquatique (si applicable), et en ce qui concerne les agents et les ressources financières, depuis l'envoi du dernier rapport annuel au Conseil de l'Europe. Veuillez également indiquer toute difficulté, non encore résolue, que vous avez pu rencontrer.

Pas d'évolution notable

4. Frontières : Détailler tout changement apporté aux frontières du site détenant le Diplôme européen depuis l'envoi du dernier rapport annuel au Conseil de l'Europe. S'il y a des changements, veuillez joindre une carte appropriée à ce rapport. Veuillez également indiquer toute difficulté, non encore résolue, que vous avez pu rencontrer.

~~Néant A ce jour, aucune autre modification de périmètre à cours envisagée. terme n'est~~

~~Une nouvelle commune, Barcelonnette, a adhéré à la charte du Parc, commune qui n'était pas dans le périmètre initial de création du Parc. Un décret en conseil d'état en date du 29/08/2018 officialise cette initiative inédite en France.~~

5. Autres informations : Lister ici toute autre information, concernant le site détenant le Diplôme européen, que vous estimez nécessaire de fournir au Conseil de l'Europe.

Néant

~~e les 2-3 octobre 2020na Vésubie et de la TiéIEn attente d'expertises plus poussées suite à la tempête Alex qui a durement affecté les infrastructures des vallées de la Roya, de l'pas de changementsMilieu : modifications ou altérations des milieux d'origine naturelle ou anthropique, accidentelles ou durables, effectives ou prévisibles : **quelques changements** comme par exemple, le maintien d'une augmentation des populations de Tétrasyre sur des sites qui ont été mis en défend (des randonneurs en hiver) par le Parc7.1.1 Changements concernant le patrimoine culturel : **changement avec la 7. Patrimoine culturel et contexte socio-économique**poursuite de l'étude d'un patrimoine archéologique découvert en aire d'adhésion et qui continue de faire l'objet de fouilles sous maîtrise d'ouvrage du Parc**pas de changements8.1.2 Fréquentation et comportement des visiteurs (nombre, répartition dans l'espace et le temps) : pas de changement**plusieurs visites dont celle du Prince Albert II de Monaco dans le cadre des festivités de l'anniversaire des 40 ans du parc. Publication notamment des résultats grand public des e **Modifications d'ordre législatif ou réglementaire : pas de Nouvel arrêté réglementant la pratique du changementsvélospas de changements10.1.1 Interventions écologiques sur la flore et les biotopes ; contrôle de la faune : changements avec Aménagements effectuésmesures et actions diverses en faveur de plusieurs espèces et habitats (Tétrasyre, Gypaète barbu, bouquetins, zones humides, etc.sss10.2.1 Service administratif : modifications intervenues: pas de changementGestion ss plusieurs contentieux sont en cours de traitement et des infractions sont été **Une reconnaissance par les visiteurs et une satisfaction en interne en cette année des 40 ans et des centaines de manifestations et d'expositions organisées pour l'occasion****~~

Les sections suivantes du formulaire doivent seulement être remplies pour l'année précédant le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés, c'est-à-dire

6. Patrimoine naturel (description abiotique générale: géomorphologie, géologie et hydrogéologie, habitats, flore, faune, paysage) – Etat de conservation

Flore et végétation : évolution des populations florales et du tapis végétal; causes présumées

Faune : modification des populations sédentaires ou migratrices ; lieux de concentration, de ponte ou de reproduction

1.

7.2 Contexte socio-économique

7.2.1 Changements concernant le contexte socio-économique

5

8.**8.1**~~8.1.1 — Infrastructures d'accueil et information du public (bâtiments, brochures, plans, cartes, etc.)~~~~8.1.3 — Visites particulières (personnalités, groupes, etc.)~~**8.2** — Recherche scientifique**8.2.1**~~8.2.2 — Publications scientifiques~~**9.** — **Description de la zone (vulnérabilité, statut juridique de protection, régime foncier, documentation)**~~Explor'nature de Barcelonnette (2017) et de Sospel (2018). publication imminente des résultats des ABC de la biodiversité de Sospel et de Uvernet-Fours.~~~~——— **Modifications du régime foncier (domanialisation, locations, etc.) : pas de changement**~~~~——— **Extension ou aliénation, nouvelles affectations (par exemple en réserves intégrales) :**~~**1.**~~10.1.2 — Protection contre les éléments naturels (feux, régime des eaux)~~~~10.1.3~~~~10.1.4 — Equipement de séjour (refuges d'observation ou d'étude)~~~~10.1.5 — Gestion des déchets~~~~÷~~~~10.1.6 — Utilisation de systèmes d'énergies renouvelables~~~~10.2.2 — Service de gardiennage : modifications intervenues~~~~10.2.3 — Mesures de police intérieure~~~~10.2.4 — Infractions et dégradations ; poursuites judiciaires~~**11.***relevées*